

# empreintes

JOURNAL DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

## Les vallées du Parc National des Pyrénées

La mission fondamentale du Parc National est de conserver le patrimoine naturel du territoire dont la loi du 22 juillet 1960 et son décret de création du 23 mars 1967 lui confient la gestion. Elle appelle d'autres objectifs nécessaires : connaître ce patrimoine, accueillir le public et développer chez lui un comportement de respect de la nature, contribuer au développement durable des vallées du Parc.

### Arrens

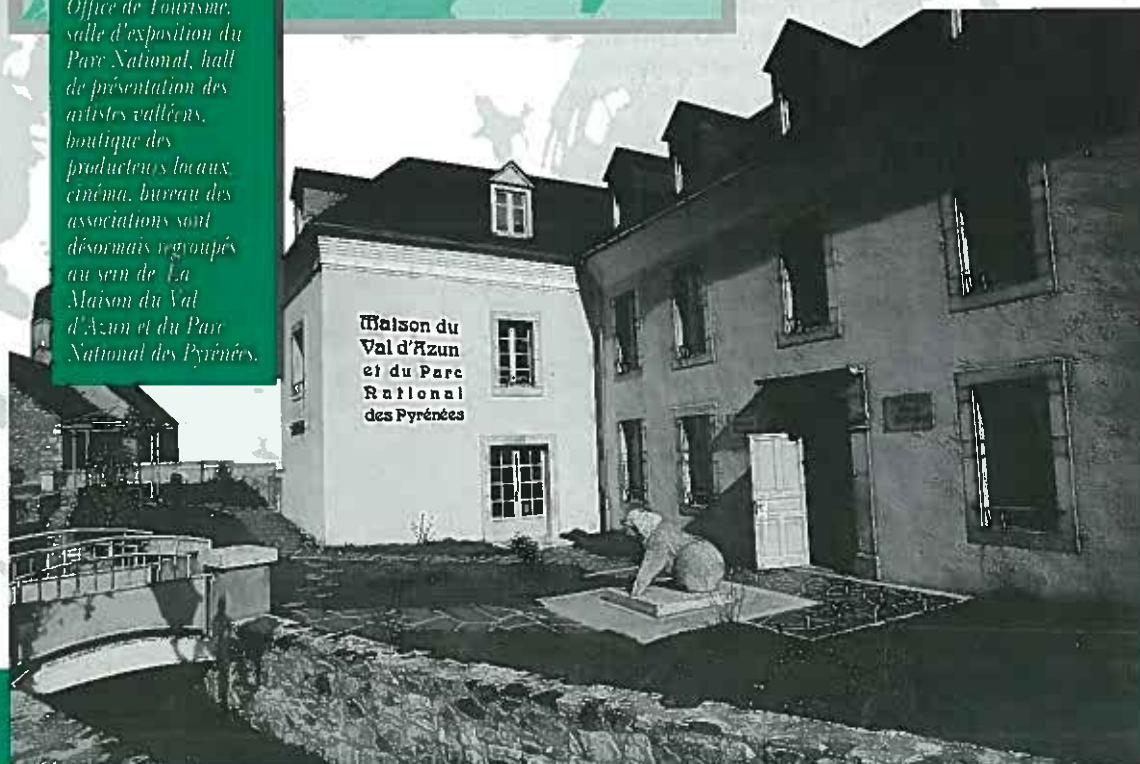
Office de Tourisme, salle d'exposition du Parc National, hall de présentation des artistes valléens, boutique des producteurs locaux, cinéma, bureau des associations sont désormais regroupés au sein de La Maison du Val d'Azun et du Parc National des Pyrénées.

N°1

MARS 96

### SOMMAIRE

- Les vallées du Parc National des Pyrénées. Aides pour leur mise en valeur.
- Le Gypaète barbu. Un programme de restauration et de conservation de l'espèce : le programme Life.
- Accueil du public et protection des sites naturels dangereuse illusion ou pari d'avenir?





**J**e me réjouis de saluer ici la naissance du journal d'information du Parc National des Pyrénées. Un journal de plus ? Je ne crois pas qu'un tel reproche de banalité lui conviendra car il était attendu et surtout, il est nécessaire.

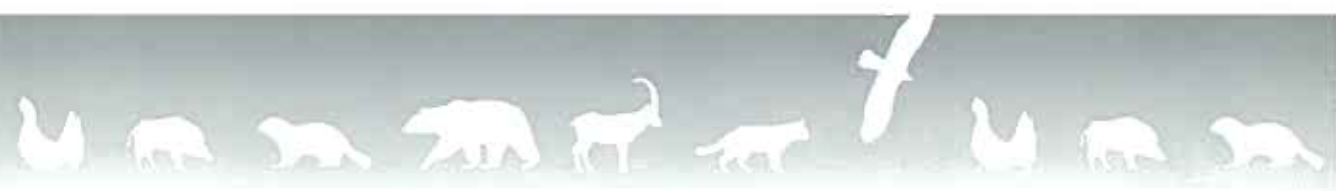
L'idée en a mûri chez les agents du Parc National et je l'ai moi-même souhaité en ma qualité de président du Conseil d'administration pour faire connaître sans biais particulier l'action de cet établissement public non

seulement aux pyrénéens qui l'ont accueilli, non seulement aux touristes qui le découvrent mais peut-être aux administrateurs qui ont la charge d'orienter son action et qui le font avec constance, peut-être aussi aux élus de nos vallées directement concernés par la politique du parc et même aux familiers de la protection de la nature. Car, de la vallée d'Aspe à la vallée d'Aure, les nouvelles doivent gravir des cols et passer la frontière administrative d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées ! Il est de ce fait un trait d'union que la presse traditionnelle ne tire pas habituellement.

Les rubriques recouvrent le champ d'action du parc. La connaissance naturaliste du territoire protégé et les méthodes de travail des gardes-moniteurs seront décrites notamment dans ce numéro par la présentation des recherches intéressantes le gypaète barbu, grand rapace symbole de l'avifaune pyrénéenne et de nos responsabilités de protection. Accueillir un public parfois nombreux sur certains sites est une autre mission importante du parc qui est illustrée au Pont d'Espagne par des aménagements exemplaires d'une concertation avec la commune de Caunterets. La contribution au développement des vallées, objectif économique que la loi a initialement proposé aux parcs nationaux, se concrétise dans le XIème plan jusqu'en 1998 grâce à des conventions passées avec les deux régions. Ce sont quelques-uns des sujets traités aujourd'hui.

Le Parc National, c'est un territoire riche d'un patrimoine naturel et culturel qui bénéficie d'une protection réglementaire dans sa zone centrale et qui peut être mis en valeur dans les 86 communes dites « périphériques » et au-delà. Il était indispensable qu'il dispose d'un tel outil de communication, important pour la montagne de Béarn et Bigorre, ouvert sur les villes de piémont et sur les capitales des régions qui le portent. Un facteur d'échange entre les hommes, ceux qui vivent ici et ceux qui viennent à la rencontre d'un pays fort d'une nature vivante et préservée, voilà ce que veut être "empreintes".

Jean-EASSAULE  
Président du Conseil d'Administration  
du Parc National des Pyrénées



## LES VALLEES DU PARC NATIONAL DES PYRENEES :

Depuis sa création, le Parc a contribué à favoriser cette mise en valeur pour un développement respectueux de l'environnement des six principales vallées de la "zone périphérique" : Aspe, Ossau, Azun, Caunterets, Barèges (Luz, Gavarnie) et Aure. Ces 200 000 hectares sont répartis sur 86 communes où vivent en permanence près de 40 000 personnes dont l'effectif parvient à se maintenir grâce aux activités traditionnelles ou nouvelles liées surtout au tourisme. Ce découpage repose généralement mais pas exclusivement sur l'appartenance administrative ou sur les droits de propriété en zone centrale. Ces derniers sont caractéristiques et historiques au profit de commissions syndicales : Barèges, Saint-Savin, Haut et Bas-Ossau et de diverses indivisions communales.

Cette zone, comme les vallées et massifs proches, dispose d'importants atouts naturels et culturels : faune, flore, associations remarquables d'espèces (biotopes), patrimoine bâti, traditions montagnardes. La séparation entre zone centrale et zone périphérique ne signifie rien dans ce domaine, les grands rapaces, le grand tétras, l'ours ayant notamment leurs domaines vitaux autour du territoire strictement réglementé.

### Des aides au service de la population locale

Le principe remonte à la création du Parc, accompagnée d'un effort exceptionnel de l'Etat. Aujourd'hui la participation spécifique à la mise en valeur de ces vallées fait l'objet du contrat de plan entre les régions et l'Etat. Mais pendant une période intermédiaire seuls les programmes généraux de financement leur étaient accessibles.

Dès 1967, des crédits d'accompagnement économique ont bénéficié à différents programmes d'aménagement d'espaces publics, de création d'équipements collectifs.

# Aides pour leur mise en valeur.



Ainsi 6,5 millions de francs ont été alloués pour la réalisation des stations d'épuration d'Escot, de Barèges, de Caunterets, de Vielle Aure etc...

Un effort important a été aussi consenti aux projets touristiques, à travers l'amélioration de structures d'accueil et d'hébergement ; on peut citer les stades de neige de Gavarnie, Luz Ardiden ou du Somport, le centre d'accueil et les gîtes familiaux de Campan-Payolle etc... L'amélioration de l'habitat et des conditions de travail dans les estives a été et reste une priorité de l'action vers la zone périphérique mais aussi sur les sites pastoraux de la zone centrale.

### Une implication croissante des collectivités territoriales

Les deux régions concernées, Aquitaine et Midi-Pyrénées, se sont impliquées avec l'Etat dès 1989 dans le Xème plan et davantage encore dans le plan en cours (1994-1998). La

réalisation d'équipements structurants caractérise cette période, notamment la Maison du Val d'Azun et du Parc National à Arrens-Marsous, le « Grand Site » de Gavarnie (enterrement de lignes électriques, amélioration des chaussées et trottoirs du bourg, aménagement du stationnement), ainsi que la réhabilitation de l'accueil au Pont d'Espagne ou au lac d'Orédon à l'entrée de la Réserve Naturelle du Néouvielle.

### Orientation et concertation, maîtres-mots du XIème plan

Une politique globale est engagée par les différents partenaires déjà cités, en vue de favoriser des projets d'ensemble exemplaires. L'identité de la zone périphérique devrait s'en trouver renforcée et une Charte proposée aux communes, à leurs regroupements, aux départements pourrait marquer le départ d'un nouveau développement sur la base d'un patrimoine commun de valeur dont le Parc National est un élément porteur.

Un guide à destination des maîtres d'ouvrage et particulièrement des maires sera publié très

prochainement, rappelant les grandes orientations définies d'un commun accord et les modalités d'un financement "zone périphérique" complémentaire des autres programmes disponibles. Quatre thèmes sont ainsi prioritaires :

- L'amélioration du cadre de vie (réhabilitation du petit patrimoine rural, résorption des décharges sauvages, mise en souterrain des réseaux électriques ou téléphoniques)
- La mise en valeur des milieux naturels (aménagement des sites surfréquentés, conservation de biotopes précieux)
- La gestion de l'espace agricole et forestier (modernisation des conditions d'exercice des activités dans le respect des paysages et de la biodiversité)
- L'information et la découverte du Parc National et des Vallées (sentiers, signalétique, pédagogie)

Le Parc dispose ainsi d'un outil d'accompagnement économique au bénéfice des collectivités locales qui lui sont liées et qui oeuvrent à maintenir une montagne vivante avec un environnement naturel exceptionnel.



# LE GYPAËTE BARBU

## Un programme de restauration et de conservation de l'espèce :

103 couples reproducteurs en Europe de l'ouest, 53 en Espagne, 25 en France dont 18 dans les Pyrénées, le gypaète barbu figure parmi les espèces considérées en danger par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Pour cela, il a été inscrit comme espèce prioritaire dans le cadre de la directive Oiseaux de 1979. Pour aider à la conservation et à la restauration des populations de cette espèce, la communauté européenne a décidé la mise en place d'un programme Life sur le gypaète barbu, dans le cadre d'un programme plus général sur la grande faune pyrénéenne débuté en 1994.

### Le Gypaète barbu

Un couple de gypaètes barbus vit à peu près sur 40 000 ha et possède en moyenne 4-5 aires (ou nids) situées entre 1400 et 2200 m dans le Parc National. Au Pays Basque les aires sont situées plus bas (entre 700 et 1500 m). Les nids sont en général orientés au sud, sud-est, de façon à bénéficier au maximum de conditions météorologiques favorables. Les mauvaises conditions climatiques au moment de la reproduction sont en effet un des gros problèmes rencontrés par l'espèce en haute montagne.

le programme  
**Life.**

Les couples se forment en novembre-décembre ; les oiseaux volent alors ensemble et s'éprouvent mutuellement en vol pour se reconnaître ou jauger des capacités volières du nouveau partenaire dans le cas (hélas fréquent) de la disparition du précédent. De 1955 à 1994 près de 20 gypaètes adultes ont en effet été détruits dans les Pyrénées occidentales par tir, empoisonnement ou choc avec les lignes électriques.

Les oiseaux choisissent une aire début janvier, la rechargent avec des branches et de la laine de brebis, s'accouplent et la femelle pond vers la mi-janvier. Le territoire est alors défendu contre tous les intrus potentiels ;

vautours fauves, grands corbeaux, aigles royaux ... Les deux parents se relaient pour couvrir et le jeune naît à la mi-mars.

Si tout se passe bien, le jeune prendra son envol à la mi-juillet pour rester avec ses parents jusqu'à la fin novembre. Avec le début de la nouvelle saison de reproduction, le jeune est chassé et connaît une longue période de dispersion jusqu'à l'âge de 6-7 ans où il essaiera alors de se trouver un territoire et d'y attirer une compagne. En moyenne, depuis 30 ans dans la zone Parc National des Pyrénées les couples de gypaètes barbus arrivent à élever un jeune tous les deux ans, avec des variations importantes selon les périodes : de 1978 à 1986 les couples de gypaètes ont réussi à élever 4 jeunes tous les 5 ans, alors que de 1986 à 1993 chaque couple n'a en moyenne élevé qu'un jeune tous les 3-4 ans. Certaines années aucun jeune n'arrive à l'envol.

Contrairement à bien des idées reçues le gypaète barbu ne se nourrit pas de cadavres mais essentiellement d'os. Il intervient en dernier dans la chaîne des nécrophages,

*«En tournée dans la vallée d'Ossoue, j'entamai la montée des grottes Bellevue. J'ai eu soudain une grande surprise : une masse venait de tomber du ciel à quelques mètres de moi et de se fracasser sur les rochers... Un lourd tibia de bovin maintenant éclaté en plusieurs morceaux ! J'ai levé la tête et à plus de 100 mètres de hauteur tournoyait un gypaète. M'éloignant alors d'une centaine de mètres, je vis le gypaète se poser parmi les débris et commencer son repas.»*

(Extrait du carnet de terrain Gypaètes Vautours, Parc National des Pyrénées)

avalant en entier les petits os, ou transportant les gros os sur des pierriers où il les lâche de haut pour les casser et manger les morceaux. A ce titre, sa présence et la réussite de sa reproduction sont étroitement dépendantes de la présence d'ongulés sauvages (isards, bouquetins, chevreuils) et du maintien d'un fort pastoralisme.

### Les actions du programme Life

Débuté en juillet 1994 le programme Life sur le gypaète barbu est mis en oeuvre par le Parc National des Pyrénées pour sa zone d'influence, et par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces qui coordonne aussi les activités des autres associations ornithologiques sur le reste de la chaîne.

La première tâche a consisté à faire le point de nos connaissances et à éclaircir un certain nombre de doutes quant à la présence de l'espèce. Fin 1995, 18 couples sont connus sur le versant nord des Pyrénées et 53 en Espagne. Le bilan historique de la reproduction de cette espèce sur le versant nord a aussi été dressé ainsi que celui des oiseaux tués, disparus ou empoisonnés et la liste des problèmes rencontrés par les différents couples depuis plus de 20 ans. La deuxième opération a consisté dans le nourrissage de certains couples pour mieux les fixer ou leur fournir une aide lors de l'élevage du jeune. Certains sites particulièrement exposés ont aussi fait l'objet d'une surveillance accrue. L'accroissement du succès de reproduction sur les deux dernières années est un facteur positif qui doit nous encourager à continuer.

En 1996-1997, il est prévu la diffusion d'une brochure sur l'espèce à toutes les écoles et collectivités locales du versant nord. Un film sera aussi réalisé sur le gypaète et le programme Life.

En 1996, un plan de restauration associé à la cartographie de l'ensemble des activités et menaces qui pèsent sur l'espèce sur le versant nord sera rédigé et proposé à tous les partenaires pour mise en place de mesures de conservation et gestion à partir de 1997.

EDF s'est fortement engagé dans la mise en place de dispositifs pour protéger les oiseaux. Plus particulièrement, une caméra a été installée au pied de la falaise aux vautours, avec l'aide de la FONDATION ELECTRICITE DE FRANCE, afin d'observer ces rapaces. Une ligne moyenne tension (20 kv) a été enfouie dans la Vallée d'Ossoue en contrebas de la réserve de nidification des vautours fauves, pour éviter la mortalité d'oiseaux du fait des pylônes et des lignes. Des spirales anti-percussions ont été mises en place dans le Massif du Piceste perpendiculairement au couloir de migration. Par ailleurs, des aménagements de lignes ont été réalisés en vallée d'Aure pour la protection des grands ducs.

### Quel avenir pour le gypaète barbu ?

Si depuis une dizaine d'années de nouveaux couples de gypaètes barbus se

sont installés sur la zone de haute montagne dans le versant nord des Pyrénées, l'accroissement de la fréquentation touristique et de l'équipement de la montagne entraîne une augmentation des menaces et des échecs depuis plusieurs années. Les zones pour la survie de l'espèce sont relativement restreintes. Une bonne collaboration entre les divers utilisateurs de la montagne doit permettre de limiter, voire éliminer, les facteurs de dérangement aux périodes cruciales sur ces sites. Le maintien d'une activité pastorale, la possibilité d'utiliser le bétail domestique mort pour alimenter des charniers pour l'ensemble des oiseaux nécrophages sont autant de gages de survie pour l'espèce.

L'avenir du gypaète barbu sera celui que les utilisateurs de la montagne voudront bien lui donner. Le Parc National des Pyrénées a à une occasion unique de jouer pleinement son rôle d'organisme gestionnaire de l'environnement en proposant en 1996-1997 un plan de gestion pour l'ensemble des grands rapaces rupestres vivant sur sa zone d'influence.

### Le Gypaète barbu

**Nom français :** Gypaète Barbu.  
**Nom patois :** cap arrouy, cabarroi (Lavedan)  
**Nom espagnol :** quebrantahuesos.  
**Nom scientifique :** *Gypaetus barbatus* (L.) (*Gypaetus*, du grec *Cyps* : le vautour et *aetos*, l'aigle - *barbatus*, du latin - qui a de la barbe).  
**Classe :** oiseaux.  
**Ordre :** falciformes.  
**Famille :** accipitridae.

**mensurations**  
**Longueur :** 102 à 114 cm.  
**Envergure :** 248 à 277 cm.  
**Poids moyen :** 6 kg.

**longévité**  
**En liberté :** inconnue.  
**En captivité :** 40 ans maximum.



# ACCUEIL du public et PROTECTION des sites naturels :

*dangereuse illusion ou  
pari d'avenir ?*



## LES EXEMPLES DU NÉOUVELLE ET DU PONT D'ESPAGNE

La protection des sites naturels est exigeante. Elle passe par la définition et la hiérarchisation d'objectifs assignés à un territoire reconnu pour sa valeur patrimoniale, et se traduit généralement par la primauté donnée à l'objectif fondamental de conservation sur d'autres fonctions telles que l'accueil, l'information du public ou le développement local.

L'outil de protection « Parc National » consacre cette partition de l'espace entre un cœur à vocation de protection intégrale, zone centrale généralement libre d'habitat permanent, et un environnement en relations fonctionnelles et culturelles, zone périphérique humanisée, où sont encouragées les activités concourant à la fois au développement économique local et à la conservation de la zone centrale. Le concept de Réserve Naturelle, s'appliquant à des territoires de dimensions plus restreintes, est

tout entier centré sur la conservation sans aborder la question des liens avec l'environnement humain dans lequel elle s'insère. La nouvelle donne économique qui caractérise notre espace montagnard, sur fond de déprise agricole ancienne, et d'une demande grandissante en tourisme de nature, place ces espaces protégés au centre d'enjeux complexes et antagonistes, qui exigent la recherche d'un nouvel équilibre entre la mission première de conservation et une réponse adaptée à la consommation de nature actuelle.

Le Pont d'Espagne et le Néouvielle sont au cœur de ce débat. D'importants aménagements d'accueil viennent d'y être réalisés (Pont d'Espagne) ou y sont en cours d'étude (Néouvielle). Situés dans des contextes spécifiques, ils relèvent d'une problématique commune, et d'un même gestionnaire, le Parc National des Pyrénées, impliqué en tant que responsable de la zone centrale du territoire Parc National au Pont d'Espagne, et en charge de la Réserve Naturelle du Néouvielle (distincte de cette zone centrale). De multiples partenaires collaborent à ces réalisations ; le Parc National y contribue, et se trouve ainsi à même de mettre en parallèle les principes d'aménagement adoptés et d'en extraire les pistes de réponse à la question posée :

comment concilier accueil et protection ?

### Néouvielle et Pont d'Espagne, des points communs :

#### Des sites naturels exceptionnels mais fragiles.

*La notoriété de ces hauts-lieux pyrénéens n'est plus à faire, agencement grandiose et harmonieux de forêts, pelouses et rochers où l'eau joue un rôle majeur, ces paysages ont pour caractéristique leur fragilité ; ils réagiront fortement à toute altération, avec une capacité de cicatrisation naturelle d'autant plus restreinte que l'on prend de l'altitude.*

*Véritables laboratoires de Nature, ils sont aussi l'objet de nombreuses études scientifiques.*

#### Profondément pénétrés par des accès routiers.

*Le développement de l'économie touristique a motivé la réalisation de voies goudronnées donnant accès au cœur de ces sites préservés, lacs d'Aubert et Aumar au Néouvielle, plateau du Cayan au Pont d'Espagne, ces facilités d'accès ont engendré en partie leur notoriété.*

#### Objet d'une forte fréquentation touristique.

*La saison estivale voit affluer 150 000 visiteurs au Néouvielle et le triple au Pont d'Espagne.*

*Passée cette pointe, la fréquentation chute pour quasiment s'annuler au Néouvielle, ou redémarrer en saison hivernale sur le stade de neige du Pont d'Espagne. Dans les deux cas, c'est la pointe estivale qui constitue le critère déterminant pour la gestion du site.*

#### Fréquentation qui, non maîtrisée, engendre dysfonctionnements et nuisances.

*Si ces voies d'accès permettent au visiteur pressé une incursion facile en haute-montagne, elles engendrent aussi un afflux de véhicules, des problèmes de stationnement, des déchets et de multiples nuisances qui dénaturent des sites dont l'intégrité fait tout l'intérêt.*

### Répondre au problème par des aménagements adaptés :

Il devient donc indispensable de gérer de tels niveaux de fréquentation, pour assurer préservation du site et satisfaction des visiteurs. Les expériences du Pont d'Espagne et du Néouvielle permettent de tirer les enseignements suivants :

#### Penser globalement le fonctionnement du site.

*Une vision d'ensemble, prenant en compte les accès menant au site, le stationnement et les*

*équipements d'accueil conduit à redéfinir complètement le mode de fonctionnement antérieur du site, qui s'est construit au fil du temps en réponse à des évolutions non maîtrisées, et menace à terme d'être saturé.*

#### Redonner profondeur et qualité au site en aménageant sa périphérie.

*L'emprise automobile constitue le principal problème à résoudre. C'est en la stoppant à l'entrée du site et en marquant une coupure franche entre le monde aménagé et l'espace naturel que l'on restitue sa qualité au site et que change le comportement des visiteurs. Au-delà de cette « porte d'entrée » qui regroupe stationnement et services (accueil et sanitaires), les circulations sont redéfinies en privilégiant la découverte à pied (sentiers aménagés) ou en offrant des services collectifs (téléportés du Pont d'Espagne ou cars navettes du Néouvielle). La simple disparition de l'automobile de territoires où elle n'est pas de mise (Plateau du Clot, Lacs d'Aubert et d'Aumar) modifie profondément notre perception du site et nous le fait redécouvrir. Contrepartie à payer, l'aménagement d'un stationnement de capacité suffisante (1200 places au Pont d'Espagne, 400 projetées à Orédon), dont l'insertion paysagère doit être à la mesure de ces dimensions.*

*L'organisation de ces stationnements présente l'avantage de fixer la capacité d'accueil, imposant une régulation de flux de véhicules en cas de saturation, ce qui impose de gérer la fréquentation*

*au lieu de subir une demande touristique en croissance continue avec les risques d'asphyxie qu'elle entraîne.*

#### Informier et communiquer.

*Le passage d'un fonctionnement non maîtrisé à une gestion organisée supposant certaines contraintes impose d'informer les visiteurs. C'est l'objet des centres d'accueil aménagés au Pont d'Espagne et à Orédon, animés par des hôtesses formées à la connaissance du milieu et disposant de documentation sur le site. Les personnels qui assurent la gestion des lieux (circulation, stationnement, propreté, conducteurs de navettes) participent également à cette information. Enfin, la signalétique est revue entièrement en visant discrétion et efficacité.*

#### Assurer les services nécessaires, créer de l'emploi et équilibrer le budget.

*Outre les équipements cités, ces nouveaux modes de fonctionnement supposent un personnel assurant les services indispensables. Ils sont en cela créateurs d'emplois saisonniers et participent à l'économie locale. Mais il en résulte des coûts d'investissement et de fonctionnement qu'il convient d'équilibrer. Ce sont les Collectivités concernées qui prennent en charge ces coûts avec la participation des visiteurs sous forme de péage du stationnement et des téléportés du Pont d'Espagne et des cars navettes au Néouvielle. Cette notion nouvelle, qui va à l'encontre de l'accès libre et gratuit à la montagne, suscite des réactions parfois passionnées. Limitée à des sites exceptionnels justifiant de tels aménagements, elle se révèle bien acceptée par les usagers, dès lors que le gain fonctionnel et environnemental est clairement perçu.*

Ces pistes de réflexion posées, il convient de revenir à la question initiale. Entre une protection intégrale qui exclut l'Homme et une fréquentation touristique anarchique qui dégrade la Nature, il serait souhaitable de chercher un point d'équilibre raisonnable. La voie de l'aménagement intégré paraît constituer la solution capable de concilier les contraintes de la protection et de l'accueil dans les grands sites naturels. C'est à la qualité du dialogue entre les porteurs de l'aménagement et le Parc National, aux moyens qu'ils auront mobilisés sur un objectif commun, que se mesurera la réussite de l'entreprise. Les enjeux sont de taille, les patrimoines naturels du Pont d'Espagne et du Néouvielle, mais aussi de Gavarnie, Troumouse, Bious-Artigues où des études préliminaires sont en cours, justifient pleinement de consacrer énergie et moyens à la hauteur de ces sites.





S  
e  
r  
v  
i  
c  
e  
s  
B  
r  
o  
t  
o

Sylviane Florence, hôtesse à la Maison du Parc de Cabières et Jean-Louis Dumerc, garde moniteur, nous ont accidentellement quitté au Maroc en novembre 1995. Voici un texte de Khalil Gibran qu'ils aimaient particulièrement et quelques lignes écrites par Jean-Louis pour le carnet de terrain "Le Gypaète".

*Lorsque vous vous séparez de votre ami, vous ne vous affligez pas ; car ce que vous aimez le plus en lui peut être clair en son absence de même que pour l'ascensionniste la montagne est plus nette vue de la plaine.*

*Et qu'il n'y a pas de but dans l'amitié sinon l'approfondissement de l'esprit.*

*Car l'amour qui cherche autre chose que la révélation de son propre mystère n'est pas de l'amour mais un filet jeté : et seul l'inutile est pris.*

Khalil Gibran -Le prophète-

*Arrivé au col, tout près du royaume des cieux, oh pardon, des lagopèdes, j'évoque dans un monde feutré sur une crête étroite suspendue entre ciel et mer... de nuages, suspendue sur la planète entre cosmos et fiction. Suspendu aussi le temps, pour qui je n'ai plus de notions, car le jour se lève et mes lagopèdes ne vont pas m'attendre.*

*J'arrive sur les lieux, monde fantasmagorique tout de neige et de minéral ; Venise, Quai des brumes, Canal des abonnés absents, le terrain de mes bestioles ressemble à un immense navire en partance pour je ne sais quelle destination polaire.*

*Je compte les indices, les individus, les couples présents vus ou entendus. Combien y en avait-il ? Je ne sais pas, je ne sais plus. Peu importe ! Aujourd'hui le travail a été fait et rudement fait. Mais, quelque part en dehors du comptage banal des perdrix blanches, à un moment, j'ai dû lâcher les amarres.*

*Le soleil enfrit. Le froid commençait à mordre sérieusement et je vais pouvoir me faire sécher, refaire mes forces.*

*Mes camarades gardes-moniteurs me rejoignent, ils ont eux aussi persévéré à un moment difficile et ne regrettent en rien les difficultés du matin.*

*Quelque part dans un coin de notre mémoire, nous avons tous, dans la profession, des souvenirs identiques, randonnées dévouantes ou galères fortuites.*

*Notre métier nous offre comme cela des instants super-privilégiés où l'on se mouche dans les étoiles.*

Jean-Louis Dumerc.

### La Bernatoire

Le 29 juillet 1995, 450 vaches venant de la vallée de Broto (Espagne) ont passé le col de la Bernatoire à Gavarnie pour venir brouter l'herbe tendre des estives françaises de la Canaou, Lourdes, Sècres et Sausse-Dessus. Elles ont regagné l'Aragon vers le 20 septembre. Le jour de l'arrivée des troupeaux, un buffet était organisé au plateau du Milhas. Cette manifestation se déroule chaque année en application d'un traité signé entre les vallées de Barèges et de Broto il y a plus de cinq siècles.

### Luz

#### Les moulins de Gèdre-Dessus

La restauration des 5 petits moulins traditionnels est terminée. Leur présentation a fait l'objet d'un dépliant réalisé par le Parc National et la commune de Gèdre. Une exposition devrait être mise en place pour l'été 1996 sur un financement commune de Gèdre/Parc National. Déjà, en juillet et août 1995, les moulins ont fonctionné pour le

public. Une fête est prévue où l'on moudra du sarrasin pour un grand pastet...

### La signalétique du Parc National

L'année 1995 a vu la fin de la mise en place de la nouvelle signalétique directionnelle (panneaux au bord des sentiers du parc) sur l'ensemble des secteurs du Parc National. Cela a représenté l'installation de 625 panneaux qui ont purement et simplement remplacé les anciens : les itinéraires et cheminements ont été ré-analysés, modifiés et améliorés dans de nombreux cas.



### Aure

#### La maison du parc

La nouvelle exposition de la maison du parc remporte un grand succès. La fréquentation en a été augmentée. Plusieurs centres de vacances qui ne fréquentaient plus la maison (en raison du vieillissement de l'exposition ancienne) y viennent à nouveau. Les principaux points forts de cette exposition sont d'une part la très belle maquette de la vallée réalisée avec la société TEMA de Bagnères de Bigorre et le spectacle audiovisuel monté à partir des textes des carnets de terrain et des images des films du parc.

### La faune

#### Carnet de naissances

Un jeune aiglon s'est envolé en vallée d'Ossau le 14 juillet. Dans la même vallée, un jeune gypaète a pris son envol le 24 août après 5 années d'échecs successifs dans la nidification. La grande nouvelle de l'année est l'arrivée d'un petit ourson, ce qui ne s'était pas produit depuis 1989 dans les Pyrénées. Après quelques observations de traces par Laurent Nédélec (chargé de mission par le PNP), JJ Camarra a confirmé cette naissance par une photo de la mère et du petit. Souhaitons que l'hiver 95/96, très doux jusqu'à présent, lui soit favorable. Le premier hiver est toujours un cap difficile à passer.

### Sauvetages

Un troisième grand duc a été récupéré cette année à Cadéac. Les deux premiers sont morts. Celui-ci, après une opération de l'aile et quelques mois de convalescence au donjon des aigles, est relâché au mois d'octobre sur son territoire. Malheureusement, quelques jours plus tard, il est retrouvé dans un jardin d'Ancizan. Visiblement, la plaque qu'il porte à l'aile ne lui permet pas de voler correctement. Il terminera ses jours en captivité. L'enterrement progressif des lignes électriques par EDF permettra d'éviter ces accidents. En 1995 un vautour fauve espagnol bagué blessé est récupéré près du barrage du Tech. Il reçoit des soins chez le docteur Guiraud et est relâché avec succès.

### Le Mont Perdu classé au patrimoine mondial ?

Le dossier établi par l'association «Mont Perdu, Patrimoine Mondial» avec l'aide du Parc National des Pyrénées et la collaboration du Parc National

d'Ordesa et du Mont Perdu, a été déposé en octobre par la partie française auprès du ministère de l'environnement et le sera prochainement par la partie espagnole auprès de son ministère de tutelle. Les deux états doivent présenter conjointement leur demande auprès de l'UNESCO qui instruira le dossier et prendra la décision. Les deux parcs nationaux ont signé une charte de gestion du périmètre proposé au classement qui est pour l'essentiel à l'intérieur de leurs limites.

**Monsieur Guy ADAGAS, garde-moniteur à Luz-Gavarnie, nous a accidentellement quitté le 9 mars en montagne.**

### Le partenariat EDF/PNP

Dans le cadre de la convention signée entre EDF et le Parc National en juin 1992, un nombre important d'actions ont été réalisées : enterrement ou suppression de lignes électriques, enlèvement de vestiges d'anciens chantiers de barrages en montagne, aide à des réalisations pédagogiques et à la signalétique du parc national, installation de dispositifs de protection des oiseaux sur les lignes et pylônes... Le 9 septembre, le dernier poteau de la ligne électrique de l'hôtel du cirque à Gavarnie était enlevé en présence de toutes les personnalités départementales des Hautes-Pyrénées. En 1996, EDF et le PNP, s'appuyant sur l'efficacité et la qualité des opérations menées en commun, signeront une nouvelle convention les engageant à nouveau pour 3 années sur un programme de réalisations.

### Pour tous renseignements Parc National des Pyrénées

siège - 59, route de Pau  
65000 Tarbes - Tél. 62 93 30 60  
Fax 62 93 34 75

Directeur de Publication  
Michel Bourcier

Conseiller rédaction  
Dominique Tribat-Lasphère

Coordination - Marie Hervieu

Ont participé à ce numéro :  
Pascal Chondrogannis, Christian Philippe, Arthur, Marie Hervieu, Michel Carabats, Guy Adagas, François Baudis, Joël Zucras, Christian Buisson, Ann-Maria Liberski, Jacqueline Rousseau.

Conception - Vision Originale

Credits Photos et dessins - M. Bourcier, M. Cabidoche, J.L. Dumerc, G. Nogué, P. Luridan, C. Puyo-Monjant, Chantal Verdier.